



**LE 16 NOVEMBRE,  
SALARIÉS PUBLIC –  
PRIVÉ, JEUNES,  
RETRAITÉS,  
TOUS EN GRÈVE ET  
DANS LA RUE POUR  
GAGNER CONTRE LES  
ATTAQUES TOUS  
AZIMUTS !**

Les unions et sections départementales FO, CGT, FSU et Solidaires de l'Aisne constatent que depuis le début de leur mandat, le Président Macron et son gouvernement multiplie les attaques contre les salariés, les retraités et les jeunes.

Les ordonnances contre le code du travail, qui inversent la hiérarchie des normes sont dévastatrices. Elles poursuivent et amplifient la loi Valls - El Khomri en renforçant les possibilités de déroger à la loi et aux accords de branches, au nom des « *nécessités de l'entreprise* », en facilitant les licenciements, en particulier les licenciements abusifs par le plafonnement des indemnités prud'homales, et en affaiblissant le rôle des syndicats, notamment par la fusion des instances représentatives (CE, DP et CHSCT) réduisant considérablement le nombre de représentants élus pour la défense des personnels.

**Nous demandons le retrait de ces ordonnances antisociales et antidémocratiques.** En 2016, le candidat Macron lui-même déclarait : « *Je ne crois pas une seule seconde (...) à la réforme par ordonnances. Regardez ce qui vient de se passer quand on réforme en passant par le 49.3 [allusion à la loi El Khomri] : les gens le prennent très mal* ». Le gouvernement veut faire ratifier les ordonnances fin novembre, mais d'ores et déjà, la mobilisation des salariés du transport, fin septembre, l'a contraint à reculer sur certaines dispositions et à maintenir, dans cette branche, les garanties concernant les primes (*ancienneté, travail de nuit, 13ème mois etc.*) et les indemnités de frais de route.

**Ce recul indique que la mobilisation déterminée des salariés dans la grève peut ouvrir des brèches dans les ordonnances et créer les conditions pour en obtenir le retrait !**

**Dans la Fonction publique**, les mesures gouvernementales aggravent la perte de pouvoir d'achat des personnels (*gel du point d'indice et rétablissement du jour de carence*), la dégradation de leurs conditions de travail (*suppression programmée de 120 000 postes sur le quinquennat, et d'ores et déjà suppression de plus de 150 000 contrats aidés*), et remettent en cause leurs statuts. Avec le **plan « action publique 2022 »** le gouvernement veut « **réduire de 3 points la part des dépenses publiques dans le PIB d'ici à 2022** ». Pour y parvenir, un comité action publique doit être constitué et pourra proposer « **des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions** ».

**Pour les UD FO, CGT, FSU et Solidaires, la logique suivie dans la Fonction et les services publics est la même que celle qui préside aux ordonnances sur le droit du travail : toujours moins de règles nationales et toujours plus d'arbitraire local, toujours plus de droits et de protection pour les employeurs, et toujours moins de droits et de garanties pour les salariés !**

**Cette logique donne lieu à une politique fiscale qui prélève toujours plus les plus faibles (augmentation de 1,7% de la CSG qui frappe notamment les retraites à, partir de 1200 euros de pension par mois et qui se fait essentiellement au détriment des assurances maladie et chômage. C'est donc un transfert de cotisations sociales vers l'impôt qui brise ainsi les solidarités nationales dont les plus démunis ont nécessairement besoin) et préserve toujours plus les plus riches.**

Ainsi, le *Canard enchaîné* du 18 octobre 2017 relève que la quasi-suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) devrait permettre à Bernard Arnault, première fortune de France avec un patrimoine estimé à 46,9 milliards d'euros, « d'économiser environ 150 millions d'euros d'impôt sur le revenu ». Quand le gouvernement choisit de baisser les APL de 5 euros, prenant 400 millions d'euros à ses bénéficiaires en 2018, il rend aux plus fortunés 3,2 milliards d'euros. Inacceptable !

**Début 2018, le Président Macron veut fusionner dans un système unique par point les différents régimes de retraite.** Avec cette réforme, toutes les retraites par répartition seront diminuées. Tous les salariés verront baisser leur pension et les statuts nationaux (*Fonction publique, Cheminots, Énergie...*) seront en passe d'être détruits.

**Le sort réservé aux jeunes n'est guère plus enviable.** Des milliers de jeunes se sont retrouvés, à la rentrée, sans inscription dans les lycées et à l'université, sans place de cours dans les amphis, sans professeurs pour leur dispenser les cours. Et le gouvernement travaille sur une réforme du baccalauréat qui retirerait à ce diplôme son caractère de premier grade universitaire et déboucherait sur la mise en œuvre de la sélection à l'entrée à l'université par l'instauration de pré-requis.

**L'HEURE EST AU RASSEMBLEMENT ET À LA RÉSISTANCE, POUR DIRE NON À L'INACCEPTABLE ET BLOQUER LES MESURES D'AUSTÉRITÉ ET DE DÉRÈGLEMENTATION !**

Face à toutes ces attaques, les UD FO, CGT, FSU et Solidaires de l'Aisne appellent les salariés du privé, les fonctionnaires et agents publics, les jeunes et retraités à se rassembler le plus massivement possible, le jeudi 16 novembre, pour exiger :

- Le retrait des ordonnances Macron, l'abrogation des lois El Khomri et Rebsamen, le rétablissement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur donnant la priorité à la loi et aux accords de branches sur les accords d'entreprise ;
- L'augmentation générale des salaires, retraites et pensions ; NON à la hausse de la CSG ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois statutaires dans la Fonction Publique et les services publics, la création des emplois nécessaires, le maintien des emplois aidés et leur transformation en emplois statutaires de la Fonction publique.
- Le maintien du baccalauréat comme premier grade universitaire avec ses épreuves nationales ponctuelles, disciplinaires, terminales et anonymes ; NON à l'instauration d'une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur ;
- Pas de mainmise du gouvernement sur la caisse d'Assurance chômage ; Défense de la formation professionnelle.

**MANIFESTATIONS ET RASSEMBLEMENTS DANS L' AISNE, LE 16 NOVEMBRE :**

**Saint Quentin**  
**16h30, Place**  
**St Eloi**

**Château-Thierry**  
**16h30, Place Paul**  
**Doumer**

**Soissons**  
**14h00, devant**  
**l'entreprise GROEBLI,**  
**avenue de Laon**

**Hirson**  
**14H30 devant l'UL**  
**rue de Dinant**